



Déclaration de la FSU CHSCTA du 3 juin

Le Premier ministre a annoncé la suite du déconfinement, et en particulier la poursuite de la réouverture des collèges pour les élèves de 4^e et 3^e, et la réouverture des lycées et lycées professionnels.

Encore une fois, nous regrettons le laps de temps peu important laissé entre les annonces et la réouverture qui ne permet pas aux équipes de travailler dans la sérénité nécessaire.

Nous le réaffirmons : accueillir les élèves dans les meilleures conditions ne s'improvise pas, alors que dans beaucoup d'établissements, les enseignants alternent travail sur site et enseignement à distance, et qu'ajouter 4^e et 3^e aux élèves déjà présents est difficile. Quant aux lycées, quels niveaux faut-il privilégier, alors que les annonces sont là encore floues, et renvoient la responsabilité aux personnels ? Il faut ajouter tout le travail en cours avec les conseils de classe, le remplissage des livrets scolaires...

La question des masques est là encore l'exemple le plus flagrant des difficultés dans lesquels les équipes se débattent. Le décret précédent du 11 mai signifiait que "le port du masque... est obligatoire pour les collégiens lors de leurs déplacements et pour les personnels de ces établissements lorsqu'ils sont en présence des élèves". Le nouveau décret du 31 mai fixe que "portent un masque de protection 1° les personnels des établissements et structures mentionnés... en présence des usagers accueillis". Mais il ajoute : "Les dispositions du 1° ne s'appliquent pas aux personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves". Cependant, si le décret change, le protocole sanitaire lui ne change pas, et le port du masque reste bien obligatoire y compris en classe.

Encore une fois, approximation et confusion la plus totale semble la règle, mettant les personnels en difficulté.

De même, les conditions d'accueil, le nombre limité d'enfants dans les établissements, rend extrêmement difficile l'organisation et le retour physique au travail pour les personnels ayant des enfants. Une certaine souplesse est nécessaire, mais avec une charge mentale forte qui repose encore une fois beaucoup sur les femmes, le confinement puis le déconfinement n'ayant là encore rien changé face à l'inégale répartition des tâches domestiques dans les couples hétérosexuels.

Face à ces nombreuses difficultés, tout est à craindre pour la rentrée de septembre. Le ministre a ainsi de nouveau fait des annonces dans la presse le week-end dernier, concernant notamment une augmentation de l'autonomie des établissements et des groupes restreints en septembre si le virus est toujours là. La crise, le confinement puis le déconfinement ont bien montré la limite de l'autonomie des établissements, quand autonomie rime surtout avec débrouillez-vous et suivi assidu des sorties médiatiques du ministre plus que celui de la sortie du BO.

Concernant le premier degré, la proposition de loi de Mme Rhilac n'augure rien de bon. Il aura fallu cette crise sanitaire pour que la majorité relance son projet sur le statut des directeurs. Nous pensions que celle-ci avait compris les leçons de 2019 mais visiblement il n'en est rien.

Certes le statut en soi ne serait pas changé mais la majorité garde son attachement au modèle hiérarchique : le directeur deviendrait le supérieur hiérarchique des enseignants, ayant délégation d'autorité du DASEN. Les directeurs auraient clairement autorité dans l'école. Ce que nous avons déjà dit et nous le répétons c'est que les directeurs ne souhaitent pas avoir « autorité » sur leurs collègues mais bien qu'on leur donne du temps et des moyens pour parvenir à remplir leurs missions. Lors de cette crise directeurs-trices ont montré leur engagement et leur dévouement mais ce travail effectué s'est fait au détriment de leur santé, ceux-ci en limite de burn-out.

Lorsque ce gouvernement a choisi de retirer les moyens humains délégués à l'aide aux directeurs, il a sciemment mis ceux-ci en difficulté.

La FSU sera particulièrement vigilante sur les conditions de cette rentrée. Les premières pistes lancées ne sauraient conduire à moins d'école, à une baisse des horaires disciplinaires, voire à l'externalisation de champs de l'école comme l'EPS, à l'instar de ce qui est fait avec les 2S2C.

Nous réaffirmons également la nécessité pour le second degré d'être doté à la hauteur de l'ambition éducative affichée, et alors que s'annonce une rentrée avec moins d'enseignant-es et zéro création pour les autres personnels...ce qui va signifier un accroissement de la charge de travail.